

NON à la sélection dès la Première, Non à la casse de la Voie Technologique et du Service Public d'Education!

Communiqué Collectif Nord Isère 7/7/2022 : tromperie à l'orientation au sein de l'éducation nationale : qui ose encore parler de confiance ?

Nous avons découvert en cette veille de congés d'été une situation alarmante dans plusieurs lycées du Nord-Isère et de l'académie. Les conseils de classe de fin d'année en seconde ont accepté les demandes de passage en première technologique section sciences et technologies du management et de la gestion (1STMG), ces propositions d'orientation sont devenues décisions d'orientation après la validation des familles. **Oui mais voilà : suite à des directives ministérielles obscures, les élèves n'ont pas reçu d'affectation le 1er juillet !**

Les classes correspondantes aux vœux d'orientation des élèves et des familles ne sont pas ouvertes et nos élèves se retrouvent « sur le carreau ». Lors des réunions de fins d'années concernant l'organisation de la rentrée 2022, contrairement à ce qui nous a et ce que nous avons annoncé à nos élèves tout au long de l'année, nous sommes mis devant le fait accompli : **les effectifs des classes de STMG sont -de fait- contingentés.**

Les personnels de direction ont annoncé ouvertement que les élèves en attente d'affectation seraient donc destinés à des poursuites d'études totalement différentes de celles qu'ils envisageaient, au risque de les conduire au décrochage scolaire voire à l'échec scolaire.

Quelle rentrée en septembre 2022 pour nos élèves ? Pour les uns, ils seront sélectionnés sur dossier classés en fonction des moyennes générales et renvoyés vers la voie générale, en dépit de leur choix et sans choix de leurs options à ce stade ; orientés vers d'autres établissements, notamment en filière professionnelle, à des dizaines de kilomètres du leur et dans l'hypothèse où des places resteraient dans des filières déjà saturées ; maintenus en tant que redoublants (Seconde) ou non-affectés (redoublants de Terminale STMG) ou encore renvoyés vers le privé ! Pour tous, ces décisions pèseront lourdement pour la poursuite d'étude des élèves concernés car la voie technologique permet d'accéder en priorité aux diplômes BTS et BUT mais aussi à des filières d'excellence comme les classes préparatoires ECT.

Les moyens sont apparemment fléchés dans l'académie puisque des classes générales sont parfois ouvertes pour accueillir les élèves non affectés en STMG en dépit de leur choix, mais le refus d'ouverture de STMG est catégorique et l'établissement ne dispose visiblement d'aucune marge de manœuvre pour adapter le nombre de classes en fonction des décisions des élèves ou des familles, même lorsque des répartitions de moyens alternatives sont présentées et possibles. Selon le message d'abord transmis aux directions par le rectorat : « Par mesure ministérielle, il est obligatoire de respecter les prévisions d'effectifs faites en février. » En revanche, le choix de flécher les moyens vers la voie générale semble être un choix rectoral puisque d'autres académies comme Aix-Marseille ouvrent des classes STMG pour faire face à un afflux d'élèves plus important que prévu (environ une classe de plus que prévu par établissement par rapport aux prévisions). Ceci a été confirmé en Conseil technique le 7/7/2022 par Mme la rectrice de Grenoble qui souhaite faire cesser l'augmentation d'orientation vers les filières STMG. Peut-on faire l'hypothèse que ce choix consistant à contingenter les places en STMG est dû aux difficultés de recrutement de professeurs d'éco-gestion ?

En bref : alors que Mme la rectrice dit souhaiter valoriser la voie technologique, les classes de STMG sont de fait contingentées en dépit de ce qui nous a été affirmé toute l'année et les établissements opèrent une sélection des élèves. Les décisions d'orientation vers les classes de premières STMG deviennent donc caduques par décision ministérielle ou rectorale. Nous connaissons les ravages de Parcoursup, voici maintenant ceux d'AFFELNET et de la sélection dès la Première !

C'est tout le travail d'orientation en seconde, le dialogue et la confiance noués avec les familles toute l'année, qui sont jetés à la poubelle. Et ce sont les élèves les plus en difficulté qui vont se retrouver...en première générale, au mépris de leur choix ! Quel sont les objectifs d'une telle décision ? Renforcer la défiance des familles et des personnels vis à vis de l'institution ? Obliger les familles à se rendre vers les établissements privés ? Et que dire du choix de la date pour transmettre ces informations ? Cette situation est intolérable.

Nous, personnels de l'éducation nationale sommes dépités. Nous sommes pourtant loin d'être résignés !

Pour tout cela, nous, enseignant.es et parents dont les enfants sont scolarisés dans des établissements du Nord-Isère, appelons à un **rassemblement Lundi 11 juillet à 16h devant le Collège Aragon de Villefontaine**, où Mme la rectrice sera présente, pour appuyer nos multiples demandes d'audience concernant l'urgence de la situation d'élèves non-affectés en STMG et le refus d'ouverture de nouvelles classes. Nous appelons le nouveau ministre à revoir sa copie (ou celle de son prédécesseur...) afin de permettre une rentrée 2022 respectueuse des élèves.

Exemples de situations dans le Nord-Isère :

Morestel, Lycée Camille Corot

Sur plus de 90 élèves ayant demandé une filière STMG, seuls 70 ont obtenu une place, devant le refus de créer une troisième classe, en maintenant des effectifs à 35 par classe et en laissant plus de 20 élèves en attente d'affectation. Les 21 élèves en attente seront classés en fonction de leur dossier en voie générale ou affectés dans d'autres établissements généraux ou professionnels où il resteraient des places, elles mêmes contingentées. Un élève venant du privé est renvoyé vers le privé.

L'Isle d'Abeau, Lycée Delorme

20 élèves en attente. Refus d'ouverture d'une classe de STMG en plus, ouverture d'une première générale. Les élèves en attente sont renvoyés vers la voie professionnelle ou vers une première générale. Pourtant une répartition de la dotation horaire globale alternative a été proposée, qui permet d'ouvrir une quatrième classe de 1STMG pour accueillir la vingtaine d'élèves laissés sur le carreau et ainsi respecter leur souhait d'orientation. Au lieu de cela, le rectorat de Grenoble nous donne les moyens pour ouvrir une classe de première générale sans se soucier du choix d'orientation de ces élèves et de leur famille.

Bourgoin Jallieu, L'Oiselet

Une vingtaine d'élèves demandant une 1ère STMG (du fait d'une réorientation impossible vers le professionnel, et quelques élèves en provenance du privé) se voient refuser cet accès, les classes de STMG étant pleines. Une demi classe de 1ère G est créée pour absorber tous ces élèves.

Exemples de situations dans l'Académie :

Vizille LGT de l'Oisans

60 élèves admis en STMG et seulement 45 affectés, moyens donnés pour 1.5 classe. Quelques élèves hors secteur ont été refusés et au final : 2 classes à 27 avec aucune possibilité de rebasculer des élèves de 1G s'étant trompés d'orientation dans les premières semaines de rentrée.

Pierrelatte Lycée Gustave Jaume

6 élèves en attente. sur le carreau. Le proviseur nous propose la création d'une 3 classe à moyen constant sur les fonds du lycée. Les familles en détresse envisage d'envoyer leurs enfants dans le privé.

Montélimar

Refus d'une ouverture de classe en STMG et ouverture d'une Première G supplémentaire pour les 22 élèves ayant demandé une STMG en attente et 4 sont maintenus en Seconde.

Cluses Lycée Charles Poncet/Passy-Le Fayet Lycée du Mont Blanc

Refus d'ouverture d'une 4ème STMG alors qu'on avait les élèves admis en 1ère stmg. Une quinzaine d'élève en attente. Proposition d'inscription en lycée hors secteur (Bonneville à 30km), voie professionnelle, voie générale ou de redoublement. L'admission en première générale se fait en fonction du dossier classé en fonction des moyennes générales.